NOUVELLES

BULLETIN DE L'UNION DES FRANÇAIS
DE L'ETRANGER EN ONTARIO

Box 213, Adelaide St. Station, Toronto, Ont. M5C 2J1

AUTOMNE 1982 **No 3**

Les membres du Bureau de l'U.F.E. remercient très vivement M. P. Guérand, Anco et la Société Générale dont la générosité a permis la parution de ce bulletin.

Le Sénateur J.P. Cantegrit à Toronto

Au cours du voyage que le Sénateur va effectuer au Canada pour connaitre les ressortissants français, il s'arrêtera à **Toronto le 1er décembre** et fera à l'U.F.E. l'honneur d'assister et de participer à la **soirée de Noël.**

Pour lui permettre de s'entretenir avec le plus grand nombre possible de ses compatriotes ON SE RÉUNIRA à 17 h 30 DANS LE SALON DU PREMIER ÉTAGE.

Le Sénateur se fera un plaisir de répondre aux questions qui lui seront posées.

Union des Français de l'Etranger (Section de l'Ontario)

L'Union des Français à l'Étranger est la plus ancienne des associations réunissant les Français expatriés. Aux termes de ses statuts, cette association apolitique s'interdit "formellement toute ingérence dans le domaine politique ou confessionel et dans les affaires du Canada".

Au delà de son souci de "créer et maintenir un contact étroit entre Français et de développer leur esprit d'entraide et de solidarité", la section de l'Union des Français de l'Étranger de l'Ontario veille:

— à protéger les droits fondamentaux de vote et de participation à la vie politique française;

— à les tenir informés des activités et des échanges culturels, scientifiques et commerciaux patronnés par la France et à assurer leur pleine participation;

— à leur faire connaitre et à défendre leurs droits civiques et avantages sociaux;

— à les assister en cas de besoin en leur offrant une structure capable de faire valoir leurs intérêts;

— à assurer aux enfants français un enseignement identique à celui dont ils bénéfieraient en France.

A cet effet, la section Ontarienne de l'UFE est représentée par un Conseil d'Administration composé de quinze membres élus, qui s'honorent du parrainage de Monsieur le Consul Général de France. Ce Conseil définit les buts de son action et met en oeuvre les mesures nécessaires à la bonne marche de l'Association. Le Conseil travaille en sous-comités dont la liste et la composition sont données dans le corps du bulletin.

La 35ème session du CONSEIL SUPÉRIEUR DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER se tiendra à Paris du 3 novembre du 9 novembre 1982.

Les deux délégués élus le 23 mai 1982, Mme Josette Villavarayan-Bardon et M. Paul Boude, représenteront à cette session les Français de la 1ère circonscription du Canada.

Soirée de Noël de l'U.F.E.

BUFFET ET DANSE
Mercredi 1er décembre
au Centre francophone
435 Queen's Quay West
à 18 heures 30
Prix : 10 $ par personne

Réservation au 497-3557 (le soir)
avant le 15 novembre

Alliance Française de Toronto

L'Alliance Française de Toronto est un centre culturel francophone et une école de langue française.

En tant que centre culturel, elle réunit régulièrement ses membres pour les activités suivantes:

1 — Expositions dans la galerie d'art, d'artistes ayant un rapport avec la francophonie, par leurs études, leurs sujets ou leur langue; vernissages avec réception et exposition d'un mois.

2 — Ciné-club débats (onze films ce trimestre).

3 — Théâtre: un mini festival Ionesco du 19 octobre au 4 novembre "La leçon", "Rhinocéros" (acte II), "Scène à 44", "Les chaises". Ces diverses pièces seront présentées par la troupe de l'Alliance, le "Métro-Théâtre" et par une troupe venue de Paris.

4 — Diverses activités: Conférences d'universitaires français de passage. A ce titre, la présentation de mode parisienne le 23 septembre 1982 a été un énorme succès amplifié encore par la présence de nombreux journalistes.

Une carte de membre donne accès pour 30 $ par an à ces activités.

En tant qu'école, l'Alliance Française enseigne le français langue étrangère. Son équipe de professeurs longuement rodée, est spécialiste d'enseignement audio-visuel; elle utilise les méthodes modernes du CREDIF (Saint Cloud Paris) et possède un laboratoire de langue. Les étudiants sont répartis en dix niveaux par petits groupes. L'Alliance Française offre également des cours particuliers et des cours de "français de la banque".

L'Alliance Française réunit ainsi deux aspects inséparables de notre patrimoine, la culture et la langue.

DEVENEZ MEMBRE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE
téléphone: 922-2014

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A TORONTO

Chancellerie
Service de Presse
et d'Information

40 University Ave.
6ème étage
Tél. 977-3131

Service Culturel	Service Commercial
55 University Ave.	480 University Ave.
6ème étage	9ème étage
Tél. 366-9663	**Tél. 977-1257**

PRIX AIR FRANCE

Dans notre précédent bulletin de mars 1982 nous vous annoncions que, dans le cadre d'une campagne de recrutement pour cette année, les nouveaux membres et les membres déjà inscrits parrainant ceux-ci, participaient à un tirage au sort dont le prix était un billet d'avion TORONTO-PARIS-TORONTO, offert par AIR FRANCE.

Le Conseil de l'U.F.E. a procédé au tirage au sort lors de sa réunion mensuelle du 2 juin 1982.

L'heureux gagnant a été M. Fernand SIEBERT, de Kapuskasing, nouveau membre depuis avril 1982. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Son prix lui a été remis avant son départ en France le 24 août 1982 par M. Ben Salem, directeur d'AIR FRANCE.

ALLIANCE FRANÇAISE DE TORONTO
895 Yonge Street
Toronto, Ontario, M4W 2H2
Téléphone : 922-2014

Festival de théâtre IONESCO

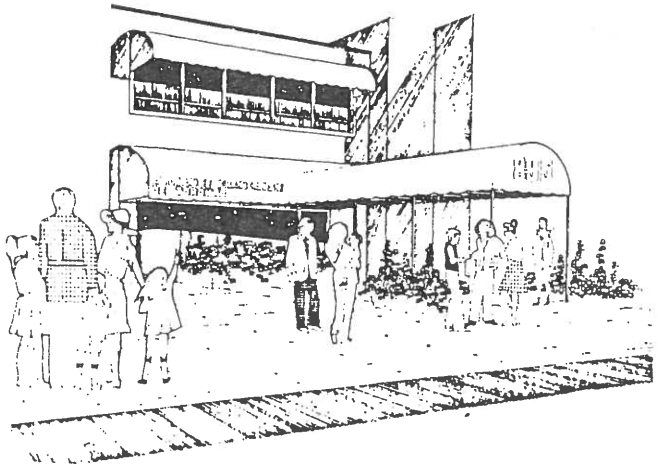

Les Chaises
Exercices de Corrections

Par une troupe française au Théâtre de Victoria Collège le 4 novembre à 19 h — Entrée gratuite pour les membres de l'Alliance.

(Victoria Collège : entrée Bay/ste Mary)

Location : 922-2014

COMMENT CONTACTER L'UNION DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER?
(Section de l'Ontario)

Composition du Conseil élu le 6 avril 1982

Président d'Honneur :	M. Pierre Guérand Consul Général de France
Président :	M. Michel Klein (226-0516)
1er Vice-Président :	M. Paul Boude (264-2948)
2ème Vice-Président :	M. Guy Perrier (924-1210)
Trésorier :	M. Joël Couffin (463-2138)
Trésorière Adjointe :	Melle Marie-Françoise Raffougeau (923-0916)
Secrétaire Générale :	Melle Marie-Noëlle Maillard (656-2074)
Secrétaire Adjointe :	Melle Any Badière (497-3557)
Membres :	M. Michel Abbat (485-5044) M. Jean-Claude Bouhénic (423-1102) Mme Paule Brédehoeft (444-8710) Mme Jeanne Bryan (922-7974) Mme Micheline Buer (961-7554) M. Alain Vercollier (484-0727) Mme Josette Villavarayan-Bardon (252-2785)

Liste et composition des sous-comités

COMITÉ D'ACCUEIL	M. Michel Abbat Melle Any Badière Mme Micheline Buer
COMITÉ CULTUREL	Melle Marie-Françoise Raffougeau Mme Josette Villavarayan-Bardon
COMITÉ DE LIAISON	Melle Any Badière M. Guy Perrier Mme Josette Villavarayan-Bardon
COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN	Mme Jeanne Bryan Melle Marie-Françoise Raffougeau
COMITÉ SCOLAIRE	M. Michel Abbat M. Paul Boude M. Jean-Claude Bouhénic M. Alain Vercollier
COMITÉ SOCIAL	Mme Paule Brédehoeft

Billets S.N.C.F. de congé annuel

Les français résidant à l'étranger ont la possibilité lors d'un congé annuel en France de bénéficier de billet SNCF réduit; les avantages sont:

— réduction de 30% sur le prix du billet 1ère ou 2ème Classe (minimum de parcours 200 km);
— 10% de réduction sur les services de tourisme SNCF.
— période d'utilisation de 3 mois;
— possibilités de voyager en deux groupes, à des dates et dans des classes différentes;
— possibilité de s'arrêter en cours de route;
— valable pour le conjoint et les enfants de moins de 21 ans.

Pour les salariés français ayant un lieu de résidence et de travail à l'étranger, les pièces justificatives à fournir sont:

— un formulaire de demande à faire remplir par l'employeur (document délivré par la SNCF bureau: 1500 rue Stanley, suite 436, Montréal téléphone (514) 288-8255;
— la justification de la nationalité et de la résidence.

Les français résidant hors de France peuvent adresser leur demande de billet, à l'avance par lettre, ou la déposer directement (24 heures au moins avant la date de départ) après leur arrivée en France, à une gare de leur choix. Pour une demande de billet familial, il faut se munir soit du livret de famille, soit d'une fiche familiale d'état civil.

LA SCOLARITE DE NOS ENFANTS

L'U.F.E. s'intéresse aux problèmes posés par la scolarité offerte aux jeunes Français en milieu anglophone.

Les parents peuvent-ils s'ils le désirent, donner à leur enfant une éducation qui se rapproche des programmes de l'Education Nationale? Dans quelles conditions? A quel prix?

Le Gouvernement français a déjà fait un gros effort cette année en développant substantiellement le montant des bourses, mais pour essayer d'avoir une vue d'ensemble du problème et présenter aux autorités compétentes un rapport qui aide nos compatriotes, nous devons savoir quels sont les besoins que vous ressentez en ce qui concerne la scolarité de vos enfants; quelles sont les qualités et les faiblesses des écoles francophones déjà existantes.

Il n'existe en effet pour l'instant à Toronto aucun établissement scolaire capable d'assurer un enseignement conforme aux critères en vigueur dans les lycées français.

C'est pourqoui nous allons envoyer aux parents un questionnaire où puissent s'exprimer leurs remarques; mais si déjà vous voulez nous envoyer idées, critiques constructives, suggestions, veuillez prendre contact avec nous en écrivant au:

Comité Éducation, Union des Français de l'Étranger,
P.O. Adelaide Street Station, Box 213, Toronto, Ont.
M5C 2J1

AIR FRANCE
4vols directs par semaine TORONTO — PARIS — TORONTO

MEMENTO

Nous ouvrons aujourd'hui une rubrique qui se veut permanente et devrait apporter aux membres de l'Union des Français de l'Etranger quelques réponses aux nombreuses questions que se posent la plupart de nos compatriotes tant en matière de lois qu'en matières administratives et économiques. Nous puiserons notre savoir dans les pages du "Mémento du Français de l'Etranger", ouvrage édité par l'U.F.E. et qui n'est pas d'accès courant.

Le lien entre la France et les Français de l'étranger est le Consulat, et le Consul est en même temps le chef et le protecteur de la collectivité française dans sa circonscription. Tel le Préfet dans son département, le Consul est le représentant des diverses administrations françaises, et ses attributions sont multiples: il est à la fois officier de l'état civil, notaire, chargé des questions relatives au service militaire des Français, du paiement des pensions des fonctionnaires civils et militaires, des rapatriements... Souvenons-nous que les lois françaises étant applicables à tous ses ressortissants (quel que soit le pays de résidence), nombreuses seront les occasions où le Français fixé à l'étranger aura besoin d'une intervention des autorités consulaires soit auprès des autorités du pays de résidence soit auprès des administrations métropolitaines.

L'immatriculation dans les registres du Consulat de France est laissée au libre choix de chacun, mais les Français ont le plus grand intérêt personnel à se faire immatriculer, toutes les démarches qu'un non-immatriculé est appelé à accomplir étant très difficiles en fait; elle est gratuite, valable trois ans, et renouvelable par période de même durée. Cependant le renouvellement doit avoir lieu dans les 6 mois suivant l'expiration sous peine de perte des bénéfices prévus en faveur des Français immatriculés, tel le droit de vote et l'obtention de bourses. Le ressortissant, pour se faire immatriculer doit justifier de son identité, de sa nationalité française, de son état civil, de sa résidence à l'étranger et de sa situation militaire.

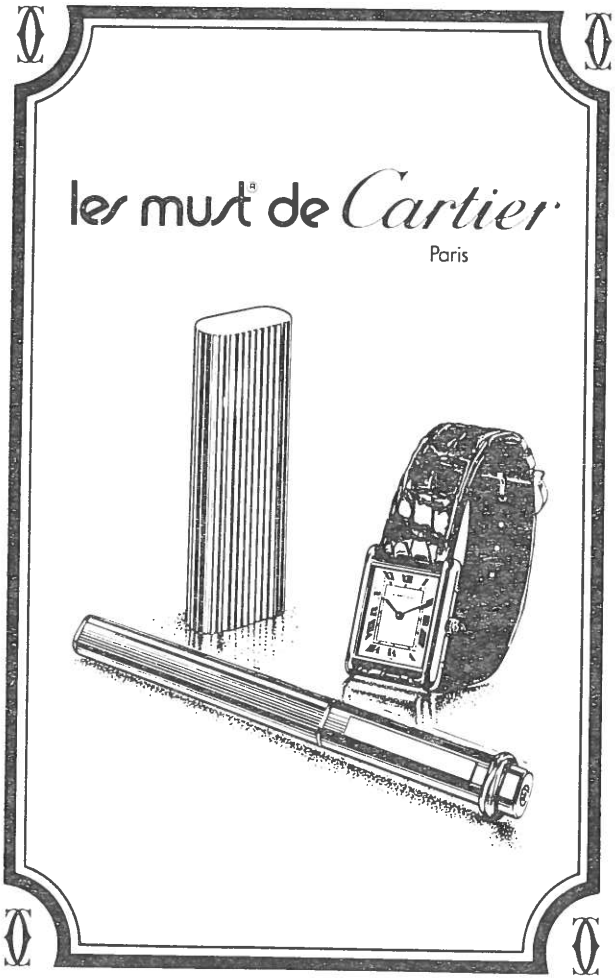

Les rôles très divers et très complexes que jouent les Consulats pour les Français de l'étranger, en tant que représentants des administrations très différentes auxquelles les Français ont à s'adresser en France et qui sont centralisées à l'étranger, rendent essentielle la formalité de l'immatriculation.

——oOo——

Obligations militaires pour les jeunes, résidant "hors de la zone de proximité"

Les jeunes gens en résidence à l'étranger sont examinés, à la demande du bureau du Service National compétent et à l'invitation du Consul de France, par un médecin accrédité auprès du Consulat. Les propositions du médecin et les observations du Consul sont transmises au bureau du Service National compétent en vue d'être soumises à la commission d'aptitude.

En raison de l'éloignement, les jeunes Français résidant effectivement dans certain pays étrangers lorsqu'ils atteignent 18 ans, font l'objet d'une décision différant leur appel, tant qu'ils résident dans l'un de ces pays. S'ils n'ont pas cessé, à l'âge de 29 ans, d'avoir leur résidence habituelle dans ces pays, ils sont alors dispensés d'office des obligations du service national actif.

Les absences temporaires, à l'occasion de vacances ou de missions professionnelles, d'une durée maximum de trois mois par an, ne modifient pas le caractère habituel de cette résidence. Ces durées ne peuvent plus être cumulées, si elles n'ont pas été utilisées, et reportées sur les années suivantes.

Les jeunes gens qui, avant l'âge de 29 ans, rentrent en France ou cessent de résider dans un pays donnant droit à l'appel différé, sont appelés pour accomplir le temps de service imposé à leur classe d'âge.

Sont également dispensés du service actif les jeunes gens qui sont à la fois Français et ressortissant d'un État étranger, dans les conditions précisées ci-dessus.

——oOo——

Cartier, une tradition horlogère aujourd'hui centenaire

Le nom de Cartier est associé à la haute-joaillerie depuis 1847, année de la fondation de la maison par Louis-François Cartier à Paris. C'est pour satisfaire la demande de sa royale clientèle que, vers la fin du siècle, Louis-François Cartier et son fils Alfred commencent à créer des pendulettes précieuses.

Ce département horloger devient un aspect essentiel de l'activité et du prestige de la maison sous la férule de Louis Cartier, fils d'Alfred, qui, en 1898 prend la succession de son père.

Créateur de la joaillerie moderne, Louis Cartier devait également devenir un des plus grands innovateurs dans l'histoire de l'horlogerie. Véritable génie créatif et technicien surdoué, Louis Cartier va révolutionner, par ses inventions, le monde de la joaillerie et de l'horlogerie. Son oeuvre colossale continue d'ailleurs d'inspirer les créations contemporaines de Cartier.

Dans les ateliers Cartier de la rue de la Paix à Paris, dessinateurs, lapidaires, ciseleurs et émailleurs rivalisent de talent et d'ingéniosité afin que l'objet à marquer le temps redevienne objet d'art. Les fameuses pendulettes "mystérieuses" de Cartier, au mécanisme invisible, sont des objets si précieux que les rois les offrent comme cadeaux diplomatiques. Ces incroyables pendulettes dont les aiguilles en diamant sont portées par des disques transparents de pierre précieuse, semblent donner la mesure du temps par une espèce de sortilège.

La protection sociale des Français de l'étranger

Au cours des dernières années, la protection sociale des Français de l'étranger s'est considérablement améliorée. Voici brièvement ce dont vous pouvez bénéficier.

Les lois du 31 décembre 1976 et du 27 juin 1980 ont créé un système d'assurances volontaires en faveur des Français de l'étranger géré depuis le 1er janvier 1978 par la Caisse des expatriés de Rubelles, en Seine-et-Marne.

Les travailleurs français salariés et non salariés expatriés ont ainsi la faculté de s'assurer volontairement contre le risque vieillesse et de procéder au rachat des cotisations à titre rétroactif. Des délais vont être réouverts pour le rachat des cotisations assurance vieillesse. Renseignements supplémentaires: Consulat général de France, U.F.E.

Le projet d'un fonds d'assistance destiné à l'action sociale a vu le jour en 1977, sous la tutelle du ministère des affaires étrangères. Les crédits affectés à ce poste budgétaire sont passés de 11 millions de francs à 42 millions en 1981, puis à 52 millions de francs en 1982. Les personnes âgées nécessiteuses résidant à l'étranger disposent dorénavant de l'équivalent du minimum vieillesse français.

——oOo——

LOUIS CARTIER:

Inventeur de la montre-bracelet

En 1904, l'aéronaute brésilien, Alberto Santos Dumont se plaint, à son ami Louis Cartier d'avoir à chercher sa montre-gousset pour connaitre l'heure, lorsqu'il est aux commandes de son avion. Quelques mois plus tard, Louis attache au poignet de son ami la première montre-bracelet.

En 1917, il crée la montre "Tank", dont la forme est inspirée d'un char de guerre, en hommage au Corps Expéditionnaire américain pour le rôle qu'ils jouèrent dans la victoire de la France. Avec cette montre, Louis Cartier réalise un double exploit: il lance la mode des montres rectangulaires et peut désormais s'enorgueillir d'avoir créé la montre la plus célèbre du monde.

En 1937, la première montre de luxe étanche est réalisée pour le Pacha de Marrakech.

Les créations d'aujourd'hui: tradition esthétique et raffinement technique

En 1972, **Les Must de Cartier** lancent une collection de 23 modèles de montres en or massif 18 carats, dont le célèbre modèle 'Tank", aux formes classiques, indémodables.

1974 voit la création des ravissantes pendulettes **Must de Cartier,** inspirées de modèles anciens créés par Louis Cartier au début de siècle.

En 1979, **Les Must de Cartier** lancent la fameuse montre "Santos" une version contemporaine de la montre réalisée pour Santos-Dumont, habillée d'or et d'acier, étanche, automatique. Avec ce modèle, Cartier une fois encore crée la mode, celle des montres à cadran et bracelet ornés de vis, suivie depuis par presque tous les fabricants.

1980 marque l'entrée de Cartier dans le domaine du quartz avec l'introduction de la montre VLC (Vendôme Louis Cartier. Dessinée par Louis Cartier en 1923, la montre VLC fut la première montre dite "à charnons". C'est l'attelage d'un cheval de fiacre qui lui inspire ce modèle.

Pratiquement tous les modèles de la collection de montres Cartier existent en version joaillerie, ornée de diamants et de pierres précieuses (rubis, émeraudes, et saphirs) ou semi-précieuses (nacre, lapis, corail, onyx, etc...).

Sur le plan technique, les mouvements horlogers de Cartier sont classés parmi les meilleurs par l'industrie suisse elle-même et tous, y compris les mouvements à quartz, sont garantis à vie.

Les montres et pendulettes Cartier sont en vente chez les meilleurs joailliers-horlogers du Canada; à Toronto: Les Must de Cartier, 102 Bloor Street West, (416) 964-0003.

Les handicapés français à l'étranger peuvent, depuis novembre 1978, se faire délivrer la carte d'invalidité auprès des consulats. Les handicapés français, adultes et enfants, établis à l'étranger peuvent bénéficier d'une allocation qui est équivalente à celle attribuée aux handicapés de la métropole.

La loi du 27 juin 1980 permet désormais aux travailleurs non salariés français ainsi qu'aux pensionnés français d'un régime de retraite français, de s'affilier volontairement à la Caisse des expatriés de Rubelles pour être couverts contre les risques de maladie et les charges de maternité. Cette nouvelle assurance fonctionne depuis le 1er avril 1981.

Par ailleurs, à la suite d'un vote du Parlement d'un amendement déposé au Sénat le 28 juin 1980, les Français à l'étranger peuvent bénéficier de l'allocation de veuvage.

La loi du 17 juillet 1980 concerne ainsi les veuves françaises âgées de moins de 55 ans, qui ont élevé ou élèvent au moins un enfant et qui se trouvent sans ressources ni emploi lors du décès de leur conjoint. Il suffira, pour qu'elles bénéficient d'une rente dégressive servie à l'étranger pendant trois ans, que leur conjoint ait été affilié à l'assurance volontaire vieillesse, au titre de la loi du 10 juillet 1965, ou éventuellement à un régime obligatoire de retraite, s'il était détaché à l'étranger.

Actuellement, un certain nombre de nos compatriotes résidant à l'étranger sont exclus du champ d'application de de loi du 31 décembre 1976 et du 27 juin 1980.

Il s'agit essentiellement des étudiants de moins de 20 ans, des travailleurs salariés et non salariés privés d'emploi, des titulaires d'une pension de source étrangère, des personnes en pré-retraite, des titulaires d'une pension d'invalidité, ainsi que des handicapés et des personnes âgées nécessiteuses.

Français de l'étranger, salariés, non salariés, retraités, pour tous renseignements concernant votre adhésion à la SÉCURITÉ SOCIALE, notez une adresse:

CAISSE DES EXPATRIES RUBELLES
77951 MAINCY CEDEX FRANCE Tél.: 437-91-30

France

GUADELOUPE/MARTINIQUE

LA FRANCE AU SOLEIL DES CARAIBES

1 semaine à partir de $599
(avion + hébergement)

Consultez votre agent de voyages ou CP Air Holidays

A VOIR ET...

ALLIANCE FRANÇAISE (922-2014)

Films	27 Oct/82	"La vie à l'envers" de Jessua
	9 Nov/82	"Le médecin malgré lui" de Gir
	10 Nov/82	"Don Juan" de Bluval
	11 Nov/82	"Le misanthrope" de Cornu
	24 Nov/82	"Les doigts dans la tête" de Doillon
	8 Déc/82	"Solo" de Mocky
Théâtre	4 Nov/82	"Les Chaises" et "Exercices de corrections" de Ionesco, par la Troupe Inter-Europe.
Conférences	10 Nov/82	"Jusqu'aux limites de l'univers et au-delà" par Monsieur Nuscimovici
	18 Nov/82	"Arts Inuits"

HARBOURFRONT (364-7127)

Expositions	15-25 Oct/82	"Le roman français contemporain" (panneaux didactiques : photos d'écrivains, illustrations, textes choisis)
	11 Dec./82 au 2 Jan/83	"Dessins français contemporains" à la Galerie Harbourfront Oeuvres de jeunes artistes français; parmi les plus connus : Hartung, Michaud, Titus-Carmel, etc.
Festival	10-11-12 Déc/82	Mini festival français : concerts de guitare et de luth, cabaret (succès de Chevalier et Mistinguett), etc.

ONTARIO SCIENCE CENTRE (429-4100)

Exposition	en cours jusqu'au 31 Déc/82	Mini exposition sur le Train à grande vitesse (TGV). Deux courts métrages (20 min. et 5 min.) à la "Transportation Gallery" et une dizaine de panneaux didactiques à la "Communication Gallery".

TORONTO FRENCH SCHOOL

— établissement privé mixte d'enseignement
— bilingue (français/anglais)
— du jardin d'enfants aux classes Terminales
— préparation aux Baccalauréats A et C
— service de garderie/étude (de 8 heures à 5.45 heures)
— habilité à recevoir les boursiers de nationalité française.

Pour de plus amples renseignements, nous vous prions de contacter le Bureau des Inscriptions:

3229, rue Yonge
Toronto, Ontario
M4N 2L3
(416) 484-6533

CHEZ CHARBON
Paradis Des Gourmets

333B Lonsdale Rd.
Toronto, Ontario

Téléphone
483-2096

LAPEDUS
HURST
WYNBERG
BRIEF
ROTFARB
CHARTERED
ACCOUNTANTS
COMPTABLES
AGRÉÉS

MAURICE ROTFARB, C.A.

Sheppard Centre, Suite 605
2 Sheppard Avenue East, Willowdale, Ontario
Canada, M2N 5Y7
Tél. (416) 222-9080

TRIBUNE LIBRE

(Cette rubrique ne reflète pas nécessairement les vues de l'U.F.E. mais permet à ses membres d'exprimer leurs réflexions personelles.)

Message du Bureau de l'Association des Parents d'Elèves Français de la Toronto French School:

Notre Association a aujourd'hui plus d'un an d'existence. Comme vous le savez l'un des buts essentiels qui avait conduit à sa création était d'obtenir de l'Administration française l'inscription de la Toronto French School sur la liste des Établissements de langue française à l'étranger.

C'est aujourd'hui chose "quasiment" faite. Une inspection prochaine de l'Éducation Nationale devrait confirmer le dénouement heureux de ce dossier. Nous devons à ce sujet adresser nos plus sincères remerciements à M. P. Guérand, Consul Général de France à Toronto, ainsi qu'à M. E. Wermester, Attaché Culturel.

L'une des conséquences immédiates de l'action entreprise par Monsieur le Consul Général a été, non seulement le maintien des bourses accordées précédemment, mais encore leur augmentation considérable pour l'année scolaire 1982/83 (+ 133%). Ceci a permis à la Commission des bourses qui vient de se réunir de doubler le nombre des bourses attribuées.

C'est une première étape dont nous sommes particulièrement heureux pour tous les parents français de l'École, mais ce n'est pas suffisant. Beaucoup reste à faire, notamment pour le développement des programmes français dans le second cycle (Le Baccalauréat A est pratiquement le seul pour lequel nos enfants sont normalement préparés par l'École), et pour que notre Association obtienne un plein statut d'accueil au sein de l'École. De plus il faut savoir que 900 enfants français sont recensés au Consulat Général de France de Toronto alors qu'à peine plus de 80 fréquentent la Toronto French School! C'est dans cet esprit qu'au cours de son assemblée générale du 27 mai dernier, notre Association a décidé de modifier l'article 2 de ses statuts afin d'en élargir les buts. Cet article a été amendé comme suit:

"BUTS

— Créer et maintenir un contact étroit entre les parents des élèves français de la T.F.S. pour tout problème concernant l'éducation de leurs enfants à la T.F.S.
— Établir des relation de coopération avec l'Administration de la T.F.S. et son Association des Parents d'Élèves.
— Obtenir et maintenir, en liaison avec les Services officiels français et l'Administration de la T.F.S., l'inscription de la T.F.S. sur la liste des établissements scolaires de langue française à l'étranger.
— Veiller et aider au maintien de la qualité des programmes français et à leur développement dans les niveaux supérieurs.
Pour ce faire, l'Association essaiera de promouvoir la T.F.S. dans les milieux français et recherchera notamment de développement de l'appui des autorités françaises à la T.F.S. (augmentation du nombre et du niveau des bourses permettant ainsi à un plus grand nombre d'enfants français de bénéficier de l'enseignement de l'École, détachement de professeurs qualifié...).
— Obtenir de l'Administration de la T.F.S. un statut d'accueil au sein de l'École par la nomination de son Président au Conseil d'administration de la T.F.S.
— Entreprendre toute action, aide, collaboration, assistance, dans l'intérêt général de la T.F.S., et dans le respect de sa mission éducative fondamentale."

Au cours de cette même Assemblée notre Bureau a été renouvelé et de nouveaux volontaires ont accepté de rejoindre notre groupe de travail.

Pour le Bureau
Bernard Szlachetka

N.B. Pour toute demande d'adhésion, téléphonez à Guy DUDAR, notre Trésorier, 449-3950 (cotisation annuelle: 5 dollars).

BNP

Banque Nationale de Paris (Canada)

À VOTRE SERVICE

- **Tous les services du groupe BNP**
  - — Une implantation internationale dans près de 80 pays
  - — Gamme complète de services et de financements locaux et internationaux
- **Une approche personnalisée**
- **Un souci d'efficacité**

À Toronto: . Tél. 947-3534

Maria Kubacki
Représentante, Clientèle Privée

Banque Nationale de Paris (Canada)
York Centre
145, King Street West
Toronto, Ontario M5H 1J8

- **Comptes de particuliers**
- **Dépôts à terme**
- **Règlements et transferts télex en toutes devises vers tous pays**

Vancouver Edmonton Calgary Toronto Montréal Québec Sherbrooke Halifax